



Cher lecteur, Intéressé par un article en particulier ? Cliquez directement dans le sommaire sur l'article et vous serez envoyé automatiquement vers la page dédiée à cet article. Afin de revenir vers le sommaire cliquez sur « Retour au sommaire » mentionné à la fin de chaque article.

SOMMAIRE

GEOPOLITIQUES	2
1- Diplomatie française : « Quand on parle à tout le monde, le pire est de ne rien oser dire ». (La Croix, Pascal Boniface, propos recueillis par Jean-Baptiste François)	2
2 - Émirats arabes unis. Dubaï, l'espace mondialisé par excellence ? (Diploweb, Frank Tétart)	2
3 - Les sanctions sont-elles une arme efficace pour faire plier l'adversaire ? (L'Orient le Jour, Emmanuel Cousin)	4
DEFENSES	6
1 - « Notre compétitivité technologique repose sur une approche plus sélective », estime Florence Parly, la ministre des Armées (L'usine nouvelle, Florence Parly, propos recueillis par Pascal Gateaud, Olivier James et Hassan Meddah)	6
2 - Pour développer ses futurs équipements, l'armée de Terre veut une politique de « démonstrateurs » (OPEX 360, Laurent Lagneau).....	7
3 - Intelligence artificielle : quel risque terroriste ? (IRIS, Charles Thibout).....	8
ECONOMIES	10
1 - Gowind : les clés du succès (TTU Online)	10
2 - L'Ukraine, l'eldorado d'Airbus Helicopters à l'est (La Tribune, Michel Cabirol)	11
3 - La disponibilité des hélicoptères d'attaque Tigre reste encore insuffisante (OPEX 360, Laurent Lagneau).....	12

GEOPOLITIQUES

1 – Diplomatie française : « Quand on parle à tout le monde, le pire est de ne rien oser dire ». (La Croix, Pascal Boniface, propos recueillis par Jean-Baptiste François)

Jusqu'où la diplomatie française doit-elle « parler à tout le monde » ? La réponse de Pascal Boniface, géopolitologue, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris).

Emmanuel Macron se différencie de ses prédécesseurs avec une ligne néoréaliste qui consiste à ne pas ignorer les personnages qui comptent. Nicolas Sarkozy, et dans une moindre mesure François Hollande – plus pragmatique mais plus sensible à la pression populaire – pouvaient pratiquer une forme de sélection dans leurs relations. Il y avait chez eux une nostalgie de la puissance et l'illusion de pouvoir être l'arbitre des élégances entre les États pour dire lequel est dans le vrai selon les valeurs occidentales. Le père spirituel de l'Ostpolitik, Egon Bahr, proche de Willy Brandt, disait à juste raison : « *Pour modifier le statu quo, il faut d'abord le reconnaître* ». Cela demande de dépasser les positions de principe trop rigides. La rupture diplomatique ne change rien aux situations concrètes. L'important n'est pas de parler ou de ne pas parler avec tout le monde, mais de savoir quoi dire et de s'y tenir. Face à Donald Trump, sur le climat ou l'accord nucléaire iranien, on ne peut pas dire qu'Emmanuel Macron a rallié le point de vue américain. On ne peut pas dire non plus qu'il reste le muet du sérail face à Poutine. En revanche, la France pourrait être plus « vocale » sur certains sujets comme la situation des droits de l'homme en Égypte. Même chose pour le président rwandais Paul Kagame reçu il y a peu à l'Élysée, et dont la ministre des affaires étrangères est pressentie pour prendre la tête de la francophonie malgré les atteintes aux droits fondamentaux. Quand on parle à tout le monde, le pire est de ne rien oser dire. Il y a sans doute une autre limite : l'excès de confiance, ou plutôt l'excès de communication. Emmanuel Macron est comme nombre d'autres chefs d'État conscient de son charme, assez sûr de son équation personnelle pour avoir le sentiment de convaincre ses interlocuteurs. Mais on a bien vu que la « calino-thérapie » avec Trump était loin de suffire. Après avoir dit « *je suis assez certain que mon ami Trump va changer d'avis* » sur le climat, le président américain a finalement confirmé le retrait de l'accord de Paris. Cette posture est en même temps habile : il s'agit aussi de ne pas attaquer le premier pour ne pas se mettre à dos l'opinion américaine, et renforcer les soutiens à Donald Trump. S'il y a une rupture entre la France et les États-Unis, on pourra dire que Paris aura tout fait pour l'éviter.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.la-croix.com/Debats/Forum-et-debats/Diplomatie-francaise-Quand-parle-tout-monde-pire-rien-osser-dire-2018-05-27-1200942118>

[Retour au sommaire](#)

2 – Émirats arabes unis. Dubaï, l'espace mondialisé par excellence ? (Diploweb, Frank Tétart)

Frank Tétart est enseignant, docteur en géopolitique et diplômé en relations internationales. Après avoir vécu cinq ans aux Emirats arabes unis, il vient de publier « La Péninsule Arabique, cœur géopolitique du Moyen-Orient », (Paris, Armand Colin). Précédemment co-auteur de l'émission « Le Dessous des Cartes » (1994-2008) et rédacteur en chef délégué des revues « Moyen-Orient » et « Carto » (2009 à 2011).

En à peine trois décennies, Dubaï s'est transformée en une ville opulente, mondialisée. Comment s'est opérée son insertion si rapide dans la mondialisation ? Frank Tétart présente successivement la mondialisation de Dubaï par le commerce, le tourisme et les réseaux aériens. Un document de référence illustré de photographies de l'auteur.

PAR SA POSITION GEOGRAPHIQUE, la péninsule Arabique est sans aucun doute un espace les plus anciennement « mondialisé » de la planète. Dès l'Antiquité y apparaissent des civilisations, tel Dilmun [1], dont le commerce est la principale activité. Ce qui la connecte par de puissantes routes maritimes ou terrestres (caravanes) avec le monde connu de l'époque, avant que n'y soient extraits des produits, dont la rareté suscite la convoitise extérieure, tels la myrrhe, l'encens, puis plus récemment la perle et le pétrole, dont la concentration confère à la zone une spécificité économique et géopolitique à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, le golfe Persique est aussi un des pôles de la mondialisation des échanges. Conscients de la possible fin de la rente pétrolière, les États de la région ont, de fait, engagé une diversification de leurs économies depuis le début des années 2000, dans la sidérurgie, la finance, le commerce, le tourisme, l'éducation ou la culture, entraînant une hausse exponentielle de la consommation et de gigantesques projets, dont la ville de Dubaï est devenue le symbole. En à peine trois décennies, Dubaï s'est ainsi transformée en une ville opulente, mondialisée, au cœur du commerce régional. Comment s'est opérée l'insertion rapide de Dubaï dans la mondialisation ? Elle passe d'abord par le développement de hubs portuaires et/ou aéroportuaires, têtes de pont régionales du système réticulaire mondial des flux de marchandises, de capitaux et d'hommes avant tout en provenance des pays du Sud. Ensuite, elle se réalise par la fabrication d'une image qui en a fait de la cité-émirat une destination touristique majeure à l'échelle régionale et internationale. Ce modèle de développement copié sur Singapour est toutefois l'objet de critiques pour l'ultralibéralisme sur lequel il s'appuie au détriment des populations les plus démunies, « nouveaux soutiers » de la mondialisation.

LA MONDIALISATION PAR LE COMMERCE

Si la rente pétrolière a permis une urbanisation accélérée des pays du Golfe et la construction d'infrastructures pour créer ou améliorer des réseaux routiers, pour favoriser le commerce et les échanges par l'aménagement de ports, aéroports et réseaux de communications, le succès de la diversification n'a pas été le même pour tous les États pétroliers du Golfe. En faisant le choix de secteurs stratégiques, tels le commerce et le tourisme, Dubaï est parvenu à s'inscrire durablement dans la mondialisation. En l'espace d'une quinzaine d'années, la ville-émirat est ainsi devenue une place tournante du commerce mondial et régional grâce à son gigantesque port de Djebel Ali située à Dubaï. Ce port fait partie depuis 2010 des dix premiers ports à conteneurs du monde, se hissant au 9e rang mondial en 2015 avec un trafic de 15,6 millions d'EVP (équivalent vingt pieds), devant Rotterdam, premier port européen (12,23 millions d'EVP), selon les données du World Shipping Council [2]. Avec Hong Kong et Singapour, Djebel Ali constituent les plus importants terminaux de transbordement capables d'accueillir les porte-conteneurs de 400 m de long et d'une capacité de 18 000 EVP reliant l'Asie à l'Europe via Suez. Le port de Dubaï a su tirer parti du basculement asiatique du commerce maritime mondial qui s'opère depuis la fin des années 1990, en jouant de sa position

stratégique entre l'Europe et l'Asie, au cœur de la péninsule Arabique, c'est-à-dire à courte portée des marchés du sous-continent indien et du pourtour de l'océan Indien. C'est d'ailleurs le seul port non situé en Asie orientale parmi les dix premiers mondiaux. Le port de Djebel Ali est une plateforme logistique multimodale, un hub de commerce, qui tire sa richesse de la réexportation de produits importés d'Europe et d'Asie vers ses partenaires traditionnels du golfe, l'Iran et la corne de l'Afrique, ainsi que l'Asie centrale enclavée. Dubaï est d'ailleurs le troisième port de réexportation au monde, derrière Hong Kong et Singapour.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.diploweb.com/Emirats-arabes-unis-Dubai-l-espace-mondialise-par-excellence.html>

Ce site est répertorié dans la rubrique REVUES et LETTRES

de la "Communauté Défense et Sécurité" d'ESPRI SURCOUF.fr

[Retour au sommaire](#)

3 – Les sanctions sont-elles une arme efficace pour faire plier l'adversaire ? (L'Orient le Jour, Emmanuel Cousin)

L'administration Trump a choisi d'imposer les « plus fortes sanctions de l'histoire » à l'Iran afin de négocier un nouvel accord.

Même enjeu, même méthode. Persuadée que c'est le renforcement des sanctions à son encontre qui a amené la Corée du Nord à la table des négociations, l'administration Trump veut réitérer la même expérience avec l'Iran. À savoir : asphyxier Téhéran, l'acculer, jusqu'à ce qu'il accepte de négocier selon les desiderata américains. Présentant la nouvelle stratégie américaine contre l'Iran, le secrétaire d'État Mike Pompeo a promis la semaine dernière d'instaurer contre la République islamique les sanctions « les plus fortes de l'histoire ». Un outil particulièrement prisé des Occidentaux pour faire plier leur adversaire à moindre coûts mais qui comporte tout de même de nombreuses limites. Si les sanctions économiques font florès depuis une vingtaine d'années, c'est qu'elles s'emploient autant pour affaiblir l'adversaire que pour marquer un désaccord ou le dissuader d'entreprendre une politique jugée agressive. L'ancien président américain Barack Obama avait multiplié l'imposition des sanctions durant son premier mandat dans une logique d'incitation plus que de punition, pour mieux négocier leur levée progressive lors de son second mandat, par exemple dans le cas de la Birmanie. Autre exemple : l'annexion de la Crimée par la Russie où « la communauté internationale ne pouvait faire autrement qu'avoir recours aux sanctions économiques pour marquer qu'une ligne rouge a été franchie », explique Sylvie Matelly, directrice adjointe de l'IRIS. « Mais la question de savoir quel effet dissuasif produisent les sanctions reste toujours entière », ajoute-t-elle. Les leçons du passé laissent en effet douter de l'efficacité des sanctions et incitent à se méfier des retours de bâton : dans la plupart des cas, elles renforcent le pouvoir en place, favorisent la corruption et le développement de l'économie parallèle, comme l'ont montré les cas irakien et russe. L'embargo imposé à l'Irak en 1990 a renforcé la combativité de la population au profit de l'ex-dictateur Saddam Hussein. Doser l'ampleur des sanctions désignées à asphyxier la population juste assez pour retourner celle-ci contre son régime relève d'une manœuvre fort risquée et jusque-là non maîtrisée. C'est « la très faible performance opératoire des sanctions et leurs effets contre-productifs », dont de nombreuses recherches rendent compte, que met en avant le colonel Michel Goya, professeur d'histoire militaire à Sciences Po, interrogé par L'Orient-Le Jour.

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 62

L'effet des sanctions est sapé par des stratégies de contournements grâce au soutien d'alliés extérieurs et à l'opacité des circuits financiers. En Syrie, la « hawala », un système traditionnel de paiement informel vers lequel les acteurs humanitaires et la population civile sont contraints de se tourner, augmente non seulement les coûts et les délais des transactions, mais réduit aussi leur transparence. Le risque d'effets « boomerang » pour les pays initiateurs des sanctions est également à prendre en compte : en 2014/2015, l'Union européenne perdait 40 milliards de dollars d'exportations potentielles vers la Russie. L'ancien président français Jacques Chirac avait déclaré en 1997, au Sommet de la francophonie à Hanoi : « Je n'ai jamais vraiment observé que la politique de sanctions ait eu des effets positifs... »

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.lorientlejour.com/article/1118028/les-sanctions-sont-elles-une-arme-efficace-pour-faire-plier-ladversaire-.html>

[Retour au sommaire](#)

DEFENSES

1 – « Notre compétitivité technologique repose sur une approche plus sélective » , estime Florence Parly, la ministre des Armées (L'usine nouvelle, Florence Parly, propos recueillis par Pascal Gateaud, Olivier James et Hassan Meddah)

Florence Parly, la ministre des Armées, veut accélérer la transformation numérique de la défense nationale grâce à la future agence de l'innovation. Elle s'est confiée à L'Usine Nouvelle lors d'un entretien exclusif.

Pourquoi faire de l'innovation un chantier prioritaire du ministère des Armées ?

Dans un contexte où les conflits se durcissent, il faut absolument préserver la supériorité technologique acquise par nos armées. La course au réarmement est enclenchée. Il n'y a qu'à voir la hausse significative des budgets militaires dans le monde. Par ailleurs, des technologies extrêmement avancées et sophistiquées qui étaient il y a cinquante ans l'apanage de quelques très rares nations, comme les avions de chasse de très hautes performances, se diffusent largement. À l'autre bout du spectre, il est désormais possible, avec peu d'argent et des savoir-faire disponibles dans le grand public, de transformer un équipement que l'on peut trouver dans le commerce en une arme de guerre ou en un instrument de mort. Notre effort soutenu en matière de recherche et de technologies tient compte de ce contexte.

Vous avez annoncé la création d'une nouvelle agence de l'innovation. Quelle sera sa mission ?

L'innovation dans le domaine de la défense a été pendant des décennies le fait de très grandes entreprises qui constituent notre base industrielle et technologique de défense. Aujourd'hui, nous sommes convaincus que celles-ci doivent absolument interagir avec d'autres entités : start-up, laboratoires, PME... Le gouvernement accentue également ses efforts en matière d'innovation, notamment en réunissant un niveau plus élevé de financement dans le cadre du fond pour l'innovation. Tous ces acteurs sont porteurs d'innovations qui peuvent bénéficier aussi bien au secteur civil que militaire et qui sont caractérisées par des cycles très courts, alors que la défense est plus classiquement habituée à une innovation qui s'inscrit dans des cycles longs. La nouvelle agence de l'innovation aura donc pour mission d'organiser les échanges avec cet écosystème de l'innovation, qui est plutôt civil. Ce sera un accélérateur au profit de technologies utiles au monde militaire et de la défense. Cette agence aura également pour mission de piloter l'ensemble du processus et les différents acteurs qui contribuent à l'innovation au sein du ministère et qui sont disséminés. Les programmes et les outils de soutien à l'innovation sont eux-mêmes très divers, les guichets sont multiples. Il y a un réel travail de simplification et d'orientation vers un guichet unique avec des interlocuteurs uniques.

Pourquoi ne pas confier cette mission à la Délégation générale de l'armement (DGA) ?

On ne crée pas un concurrent de la DGA. L'agence sera logée au cœur de la DGA. Il y avait un réel besoin de rassembler en un point unique l'ensemble des compétences liées à l'innovation.

Cette nouvelle agence permettra de mieux identifier tous ceux dont les innovations peuvent bénéficier à notre défense, mais qui n'étaient nécessairement les interlocuteurs de la DGA, de simplifier l'accès aux différents dispositifs de soutien à l'innovation et de les piloter.

La Darpa, l'agence de l'innovation du département de la défense américaine, est-elle l'exemple à suivre ?

Nous avons rencontré nos homologues américains en octobre. La Darpa est une structure efficace qui rassemble un panel de compétences absolument extraordinaire. En ce sens, c'est un exemple. Il y a aussi une grande différence qui tient aux moyens dont elle dispose (3 milliards de dollars par an) au sein d'un budget militaire américain de plus de 600 milliards de dollars. Avec une loi de programmation militaire qui consent un exceptionnel et historique investissement de 295 milliards d'euros sur les prochaines années en faveur de notre défense, nous ne sommes pas dans les mêmes échelles budgétaires, ce qui ne veut pas dire que nous ne sommes pas sur la même échelle de performances technologiques, et c'est bien là l'essentiel. Notre compétitivité technologique repose sur une approche plus sélective. Nous ne poussons pas quinze solutions en parallèle en nous disant qu'il y en aura bien une ou deux qui sortiront du chapeau. Nous tentons d'identifier le plus en amont possible les technologies qui feront la différence. Ce qui étonne les Américains, c'est qu'avec les moyens qui sont les nôtres, nous puissions atteindre un niveau d'excellence technologique comparable au leur. Nous n'avons donc pas à rougir de ce que nous faisons. Nous le faisons d'une façon efficace. Et bientôt nous changerons de dimension avec la montée en puissance du Fonds européen de défense, qui mobilisera 13 milliards d'euros sur le prochain budget de l'Union européenne et concernera de nombreux projets liés à l'innovation.

Quel sera le budget de cette nouvelle agence ?

L'agence sera financée grâce aux budgets prévus dans la loi de programmation militaire. Elle s'appuiera sur des outils connus : les études amont, les études des programmes structurants au cours des sept prochaines années, les financements consacrés au domaine cyber (1,6 milliard d'euros). Le montant des études amont va passer de 730 millions en 2018 à 1 milliard d'euros à compter de 2022, soit une progression de plus d'un tiers.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.usinenouvelle.com/article/la-course-au-rearmement-est-enclenchee-annonce-florence-parly-la-ministre-des-armees.N698809>

[Retour au sommaire](#)

2 - Pour développer ses futurs équipements, l'armée de Terre veut une politique de « démonstrateurs » (OPEX 360, Laurent Lagneau)

En janvier, prenant sa casquette de président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales [GIFAS] Éric Trappier, le Pdg de Dassault Aviation, avait plaidé en faveur d'une politique de « démonstrateurs » pour les futurs systèmes de combat [aérien] des forces françaises. « On appelle tous à ce que la Défense lance des démonstrateurs. Le démonstrateur doit poser les bases de ce que l'industrie peut faire, de ce que la technologie peut apporter. Les armées ont besoin de comprendre ce que la technologie peut leur apporter 10 ou 15 ans après que les démonstrateurs aient pu voler », avait alors expliqué M. Trappier. « C'est beau de faire des calculs sur le papier, mais cela ne suffit pas. Il faut encore faire des mesures dans les chambres anéchoïques comme celles de la DGA ou durant les essais en vol. Passer des

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 62

études papier au lancement d'un programme, c'est risquer d'aller au-delà de grandes difficultés », fit aussi valoir le président du GIFAS. Cette politique de « démonstrateurs » présente plusieurs avantages. Elle permet en effet aux Armées d'avoir très tôt un aperçu de ce que de nouvelles technologies peuvent leur apporter et, ainsi, d'affiner leurs besoins. Pour les industriels, cette approche vise à « dérisquer » un programme, en les rassurant, si besoin, sur leurs capacités à développer ce qui leur est demandé. Cet aspect n'est pas anecdotique étant donné qu'ils doivent généralement s'engager contractuellement sur le niveau de performances des équipements qu'ils produisent. Et le contribuable s'y retrouve (en théorie, du moins) car le risque de dérapage, en termes de délais – et donc de surcoûts -, d'un programme d'armement est amoindri. Cette politique de démonstrateur que le GIFAS appelle de ses vœux intéresse également l'armée de Terre, pour qui « il vaut mieux une bonne capacité à l'heure qu'une très bonne capacité en retard ». Tel est le message qu'a fait passer le général Charles Beaudouin, chargé des plans et des programmes de l'état-major de l'armée de Terre (EMAT), lors d'une récente audition à l'Assemblée nationale. Et le réexamen en cours de l'instruction ministérielle 1516 relative au « déroulement et la conduite des opérations d'armement » par la Direction générale de l'armement [DGA] et l'État-major des armées [EMA] est probablement l'occasion de graver dans le marbre cette politique de démonstrateurs. Seulement, encore faut-il que les budgets dédiés aux programmes d'études amont (1 milliard d'euros en 2022) soient suffisants. Or, les crédits destinés à l'armement terrestre sont dérisoires par rapport à ceux destinés aux moyens aériens et navals, sans parler de ceux de la dissuasion. « Dans ce processus de réforme, outre les armées et la DGA, il faut veiller à associer les industriels afin qu'ils puissent être au rendez-vous de la qualité de production. De ce point de vue, je souhaite, je le répète, une politique de démonstrateurs permettant une levée accélérée des risques », a affirmé le général Beaudouin. Cette politique de démonstrateur doit permettre à l'armée de Terre de pouvoir disposer de « matériels de qualité à temps. »

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.opex360.com/2018/06/02/developper-futurs-equipements-larmee-de-terre-veut-politique-de-demonstrateurs/>

[Retour au sommaire](#)

3 - Intelligence artificielle : quel risque terroriste ? (IRIS, Charles Thibout)

L'intelligence artificielle (IA) dessine un nouvel horizon d'attente pour les sociétés contemporaines. Mais la crainte de voir les technologies de l'IA se substituer aux humains sur le champ de bataille, physique, et cyber, s'est elle aussi considérablement diffusée. Les armées à travers le monde y prêtent particulièrement attention, et elles ne sont pas les seules : les groupes terroristes eux aussi cherchent désormais à s'emparer de l'IA pour accroître leurs capacités d'action. Les services de contre-terrorisme ont pour habitude de sous-estimer la capacité des groupes terroristes à s'emparer des technologies émergentes, à en maîtriser l'utilisation et à les mettre au service de leur lutte. Or, l'essor de Daech nous l'a suffisamment prouvé, les terroristes se sont avérés particulièrement habiles dans le maniement de ces technologies, en particulier celles de l'information et de la communication (TIC). En témoignent leur intense activité sur les réseaux sociaux au cœur de la conflagration syrienne et leur aptitude à attirer nombre de combattants étrangers sur les champs de Bellone.

La capacité d'adaptation des terroristes face aux progrès technologiques

Grâce aux nouvelles avancées dans le domaine du cryptage, les réseaux sociaux sont devenus de véritables plateformes opérationnelles, des instruments de planification virtuelle pour une

multitude de tâches, allant du recrutement à la définition de cibles, en passant par la coordination des attaques. Ce sont des réseaux comme Telegram qui permettent aux différentes cellules terroristes de communiquer entre elles, quelle que soit leur localisation, et ce pour des motifs très variés, depuis la logistique jusqu'à l'assistance technique, pour la fabrication de bombes par exemple. Leur maîtrise des nouvelles technologies ne se limite pas au cyber. En 2017, des journalistes du New York Times ont filmé une attaque de drones de Daech, durant la bataille de Mossoul : contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, les terroristes ont su adapter le maniement des drones à leurs capacités stratégiques, sans reproduire l'utilisation qui en est faite par les Occidentaux. Les drones déployés par les terroristes durant cette bataille étaient de simples drones commerciaux, de faible taille, donc difficilement détectables, que l'on avait équipés de grenades pour attaquer les forces irakiennes cherchant à reprendre la ville. Ironie de l'histoire, les terroristes ont su tirer profit de l'extension de la société de consommation à l'échelle planétaire, en dépit des valeurs libérales qui lui sont attachées. Les réseaux sociaux, les logiciels de chiffage et les drones sont autant d'instruments que les terroristes sont parvenus à adapter en fonction de leurs propres intérêts et objectifs.

L'IA, une technologie parmi d'autres pour les terroristes ?

Sans aucun doute, l'IA sera elle aussi utilisée à des fins terroristes. À mesure que les technologies qui lui sont associées seront moins coûteuses et plus accessibles, certains n'hésiteront pas à les détourner de leurs fins premières. Certes, pour lors, l'intelligence artificielle n'a pas atteint un niveau de complexité tel que son utilisation pourrait se généraliser à court terme sur le champ de bataille, à travers l'utilisation de systèmes d'armes létales autonomes (SALA) par exemple. De plus, les technologies d'IA sont pour le moment réservées aux entreprises occidentales, en particulier les géants technologiques, et aux États. Néanmoins, il est à prévoir que certaines applications pourraient être rapidement utilisées par des groupes terroristes. D'abord, on peut imaginer que ces groupes sauront utiliser l'IA pour améliorer leurs capacités de renseignement, notamment grâce à des outils d'analyse des réseaux sociaux. Les premières victoires obtenues par Daech sur le champ de bataille se sont pour partie fondées sur la capacité d'anciens membres des services de renseignement baasistes d'établir une cartographie rigoureuse des acteurs-clés des villes qu'ils souhaitaient conquérir, afin d'aider le groupe terroriste ensuite à les arrêter ou à les éliminer. Associer l'IA à ces opérations aura sans doute l'avantage de les rendre moins pénibles et de réduire les risques d'être découvert ; elles permettront également d'accélérer le traitement des données de renseignement et de prendre de meilleures décisions pour accroître les chances du groupe de s'emparer de lieux stratégiques. L'utilisation de drones autonomes est une piste qui doit être également explorée. L'armée américaine comme l'armée chinoise investissent des moyens financiers substantiels dans des programmes de développement de drones de petite taille, de faible coût (environ 200 dollars l'unité), capables de se déplacer en « essaim » (technique du swarm), de manière autonome, et de saturer le système de défense des porte-avions ou des avions de chasse.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.iris-france.org/113296-intelligence-artificielle-quel-risque-terroriste/>

Ce site est répertorié dans la rubrique THINKTANKS

de la "Communauté Défense et Sécurité" d'ESPRI SURCOUF.fr

[Retour au sommaire](#)

ECONOMIES

1 – Gowind : les clés du succès (TTU Online)

Poussé par la demande au Moyen-Orient et en Asie du sud-est, le marché des corvettes est en forte croissance. Spécialiste des bâtiments de tonnage supérieur, Naval Group, qui n'était pas attendu il y a encore quelques années sur ce segment hautement compétitif, s'est depuis solidement positionné avec sa gamme Gowind (de 2 500 à 3 500 tonnes). Dix navires ont été vendus, dont neuf construits localement, à l'Egypte (quatre unités avec deux autres en options) et à la Malaisie (six unités). La première Gowind égyptienne a été livrée par Naval Group en septembre dernier et la seconde, construite par le chantier Alexandria Shipyard, devrait être mise à l'eau tout prochainement. En Malaisie, le premier bâtiment devrait débiter ses essais en 2019 et sa présence est envisagée au prochain salon LIMA, même si le contexte politique local invite à la prudence. Des discussions sont par ailleurs en cours avec les Emirats arabes unis pour deux unités, et des RfI ont été formulés au Pérou, en Colombie, en Roumanie et en Pologne. Le design Gowind a également été proposé au Brésil. Dans le contexte de montée en puissance et de présence accrue de la marine chinoise, l'Asie du sud-est est un marché particulièrement porteur, avec des marines régionales souhaitant se doter de plateformes situées entre les patrouilleurs hauturiers (OPV) de défense des approches littorales et la frégate à proprement parler. La tendance actuelle, ici ou au Moyen-Orient, est au «grossissement» des corvettes, avec davantage de capacités militaires proches de celles d'une petite frégate, des bâtiments souvent destinés à devenir les «flagship» de ces marines, comme par exemple aux EAU ou en Malaisie. Ces forces navales souhaitant disposer d'une allonge supérieure (l'hélicoptère embarqué est devenu quasi-incontournable) et de capacités intégrées de défense rapprochée contre les menaces soudaines. Naval Group travaille ainsi sur un module dédié, qui sera directement géré par la passerelle (et donc indépendante du centre opérations), et n'exclut pas l'intégration de systèmes CIWS (comme le Millenium de Rheinmetall Oerlikon). D'autres clients potentiels, comme la Pologne, font état de besoins en matière de guerre des mines, par l'ajout de modules dédiés, des technologies sensibles et très avancées. Autres tendances actuelles du marché : la demande en matière de défense cyber (une solution est en préparation chez Naval Group) et de drones aériens ou navals. Ces derniers, qui doivent permettre de surveiller et de combattre à distance (stand off), sont des outils particulièrement utiles sur des bâtiments aux équipages souvent réduits. Demande également en matière de C3, avec un besoin en liaison de données pour pouvoir communiquer et coopérer au sein des flottes et avec les alliés (Naval Group dispose d'un savoir-faire en matière d'intégration de liaisons de données Otan et non-Otan). Au sein du groupe français, on estime ainsi être en mesure de répondre à ces besoins croissants et on ne «s'interdit rien». Les Gowind seraient en mesure d'accueillir des systèmes antiaériens Aster 15 et 30 ou des missiles de croisière navals (MdCN). Seules les demandes en matière de très gros calibres d'artillerie (127 mm) ou de radars à panneaux fixes, correspondant davantage au tonnage des frégates, semblent a priori exclues, plus pour des raisons de compétitivité de la gamme que du point de vue technique. Enfin, pour définir une offre de services et de capacités adaptée, Naval Group doit aussi composer avec les aspects culturels propres à chaque marine cliente, notamment le nombre d'équipages embarqués. Ainsi, la Malaisie souhaitait pouvoir embarquer 130 hommes à bord de ses Gowind alors que l'Egypte préfère fonctionner avec un équipage plus réduit de 65 hommes. Cette capacité de la Gowind à

opérer avec un nombre restreint de personnels aurait d'ailleurs participé à convaincre les Emiriens, qui peinent à recruter et à fidéliser leurs marins, de l'intérêt de la corvette de Naval Group...

Ce site est répertorié dans la rubrique REVUES et LETTRES

de la "Communauté Défense et Sécurité" d'ESPRI SURCOUF.fr

[Retour au sommaire](#)

2 – L'Ukraine, l'eldorado d'Airbus Helicopters à l'est (La Tribune, Michel Cabirol)

Une éclaircie à l'est pour Airbus Helicopters après bien des mauvaises nouvelles dans les ex-pays de l'Est. L'Ukraine et la France ont signé mardi un accord portant sur l'acquisition de 55 hélicoptères Airbus pour un montant pouvant atteindre jusqu'à 555 millions d'euros, annonce le ministère de l'Économie et des Finances dans un communiqué. Ces appareils de type H125, H145 et H225 seront destinés à des missions de sécurité civile. Airbus Helicopters se félicite de la signature de cet accord intergouvernemental avec l'Ukraine en vue de l'acquisition de 55 hélicoptères. Un accord qui sécurise un peu plus cette vente d'hélicoptères à l'Ukraine. *"La France prévoit de soutenir financièrement cette opération par des garanties publiques et un prêt du Trésor", est-il précisé dans un communiqué diffusé par Bercy.*

Quatre premiers appareils prêts dès cette année

L'accord a été signé mardi matin à Paris par Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire, et le ministre de l'Intérieur ukrainien, Arsen Avakov. Le ministre ukrainien a précisé sur Twitter que *"l'utilisation des quatre premiers hélicoptères modernes Super Puma commencera dès cette année"*. Le projet, présenté comme le contrat le plus important de l'histoire entre les deux pays, prévoit la *"création d'un centre de maintenance et de formation en Ukraine"*. Cet accord avait été annoncé en mars à l'occasion d'une visite à Kiev du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, mais le montant du contrat n'avait alors pas été divulgué. L'accord signé mardi devra être ratifié par le parlement ukrainien dans les prochaines semaines pour entrer en vigueur. Sauf accident, Airbus Helicopters devrait enfin réussir à vendre dans les ex-pays de l'est, toujours très pro-américains.

Des appareils neufs et d'occasion

"Une partie des appareils était jusqu'alors détenue par l'État et l'autre partie concerne des appareils neufs", peut-on lire dans ce communiqué, qui précise que ces hélicoptères seront utilisés par l'Ukraine pour *"l'exercice de missions de sécurité civile"*. Selon Bercy, une partie du montant du contrat sera récupérée par l'État car les hélicoptères d'occasion seront vendus à Airbus, qui les livrera à l'Ukraine après les adaptations nécessaires. Pas aussi simple que cela car ces hélicoptères n'appartiennent pas à l'Etat français.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/l-ukraine-le-bol-d-air-d-airbus-helicopters-a-l-est-780016.html>

[Retour au sommaire](#)

3 – La disponibilité des hélicoptères d’attaque Tigre reste encore insuffisante (OPEX 360, Laurent Lagneau)

En 2016, le taux de disponibilité technique des hélicoptères d’attaque Tigre en dotation au sein de l’Aviation légère de l’armée de Terre (ALAT) ne dépassait pas les 25%. Deux ans plus tard, qu’en est-il? Pour le général Charles Beaudouin, sous-chef d’état-major chargé des plans et des programmes de l’état-major de l’armée de terre, ce sujet est toujours d’actualité. Il est même « le plus important » pour lui étant donné, comme il a admis lors d’une récente audition à l’Assemblée nationale, la « disponibilité » du Tigre est « insuffisante ». « Une vingtaine est disponible en permanence sur un total de 70. En effet, 20 ou 25 sont en réparation légère ou entretien courant tandis que le dernier tiers est chez l’industriel pour révision », a en effet expliqué le général Beaudouin, qui a précisé que l’objectif de l’EMAT était de pouvoir disposer de 40 exemplaires pour les opérations. Cela étant, le tableau n’est pas aussi noir, car, comme le général Beaudouin l’a indiqué, les Tigre immobilisés pour entretien au sein de leur unité seraient « disponibles au claquement de doigt. » Et d’ajouter : « Nous n’avons pas besoin d’avoir l’ensemble de la capacité disponible en même temps. » Reste que cette situation oblige l’ALAT à faire des « vols de substitution », c’est à dire qu’un « pilote de Tigre effectue plusieurs heures d’entraînement sur Gazelle », ce qui ne se voit pas dans d’autres forces armées. « Nos camarades anglais et américains volant sur Apache ne font pas d’heures de substitution sur d’autres hélicoptères », a fait valoir le général Beaudouin. L’amélioration de la disponibilité des Tigre passe donc, à ses yeux, par une révision du marché relatif au maintien en condition opérationnelle (MCO) de ces appareils, celui en vigueur, passé au début des années 2000, étant « archaïque » étant donné qu’Airbus « n’est pas très responsabilisé ». « Nous voulons intéresser plus directement Airbus au résultat, à la performance. Encore faut-il que l’industriel l’accepte et accepte de prendre des risques à son niveau. Nous considérons que, puisque nous en prenons, Airbus doit en prendre également. Il s’agirait d’une démarche gagnant-gagnant, consistant à fixer l’objectif d’avoir dix Tigre en permanence disponibles en plus d’ici 2022. Si nous n’arrivons pas à passer ce marché, nous stagnerons », a expliqué le général Beaudouin.

Retrouvez l’intégralité de l’article avec ce lien :

<http://www.opex360.com/2018/05/29/disponibilite-helicopteres-dattaque-tigre-reste-insuffisante/>

[Retour au sommaire](#)